

COMITÉ DE COOPÉRATION AVEC LE LAOS

RAPPORT DE MISSION AU LAOS

APPUI AUX PROJETS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ (OUDOMXAI) ET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (NHOT OU)

29 MAI AU 5 JUIN 2017

MARC DUFUMIER

I- Objectifs de la mission :

La mission avait pour objectif de porter un appui à l'équipe du CCL pour la mise en œuvre du projet de réduction de la pauvreté dans 3 districts de la province d'Oudomxai et de celui de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables de Phongsaly et Luang Nam Tha.

Elle fut aussi l'occasion de donner une conférence sur le thème de l'agroécologie à l'Institut Français de Vientiane, de déjeuner avec Madame l'Ambassadrice de France résidente au Laos et de dîner avec quelques amis avec lesquels le CCL a coopéré anciennement à la faculté d'agriculture de Na Bong.

Du fait des craintes de difficulté de transport en avion au retour de l'aéroport de Boun Neua (Phong Saly), la visite de terrain a été effectuée dans la province d'Oudomxai, bien que le projet concernant celle-ci soit déjà en fin de parcours. Mes propos vont donc porter pour l'essentiel sur le projet mené dans cette dernière.

La mission s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à la diligence des membres du CCL au Laos et des responsables agricoles de la province d'Oudomxai. Qu'elles et ils en soient ici vivement remercié(e)s.

II- Objectifs et modalités de mise en œuvre du projet de réduction de la pauvreté à Oudomxai

Le projet a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté dans trois districts (La, Nga et Namor) de la province d'Oudomsay et deux districts (Sing et Long) de celle d'Oudomxai, en partenariat avec les responsables agricoles de ces districts et d'autres ONG (Care, Amis lorrains du Laos, AVSF, SAEDA, Fondation Ensemble, etc.) et avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement (AFD). Le CCL intervient pour l'essentiel dans les trois districts d'Oudomsay.

Les interventions destinées à réduire la pauvreté sont d'une très grande diversité mais peuvent être regroupées en 4 grands volets :

- Amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Diversification des productions agricoles pour une gestion durable des ressources naturelles ;
- Prévention des maladies ;
- Implication des paysannes et paysans dans la mise en œuvre des interventions destinées à réduire leur pauvreté.

La démarche du projet a été fondée sur la volonté de favoriser la participation active de la société civile et des autorités publiques aux diverses interventions. L'approche du projet a été aussi délibérément systémique. Les diverses interventions destinées à améliorer la sécurité alimentaire des populations, la promotion de nouvelles productions agricoles marchandes, la

prévention des maladies et la gestion optimale des ressources naturelles ont été en effet envisagées puis mises en œuvre pour pouvoir toutes converger vers l'objectif ultime de réduction durable de la pauvreté des groupes cibles dans les villages les plus vulnérables.

L'évaluation du projet à mi-parcours et la récente mission de suivi de ses résultats (Result-Oriented Monitoring ROM) commanditée par l'Union Européenne concluent que le projet a remarquablement atteint les objectifs qui lui étaient assignés (à l'exception toutefois de celui destiné à réduire l'emploi de pesticides). Le CCL a bien sûr toutes les raisons d'en être satisfait et cela devrait l'inciter à chercher activement les cofinancements nécessaires à la poursuite de son travail dans le cadre d'une deuxième phase.

Centrés surtout sur le degré de réalisation des interventions envisagées, les rapports rédigés à l'issue des deux évaluations mentionnées plus haut me semblent néanmoins que trop peu relater leur impact et leurs conséquences futures pour les populations et leur environnement. Mes propos porteront donc plutôt sur la pertinence de nos interventions.

III- L'amélioration de la sécurité alimentaire

Les interventions destinées à renforcer la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres sont de plusieurs types :

- Petits barrages éleveurs au fil de l'eau et canaux d'irrigation par dérivation partielle des cours d'eau ;
- Aménagement de nouvelles rizières en terrasses ;
- Promotion d'un système rizicole soutenable (SRS) dans les rizières ;
- Promotion de systèmes de cultures associées sur les terres de pentes exondées ;
- Promotion de petits élevages ;
- Campagne de formation des mères de familles pour une nutrition saine et équilibrée.

Les opérations destinées à l'irrigation des rizières et à l'aménagement de nouvelles terrasses rizicoles, inspirées des succès déjà obtenus sur les projets conduits par le CCL à Nhot Ou, sont à coup sûr d'une grande pertinence. Elles visent pour l'essentiel à étendre les surfaces cultivées en riz et à en accroître les rendements à l'unité de surface. Mais on observe que l'irrigation permet aussi fréquemment de pratiquer des cultures légumières de contre-saison dans les rizières concernées.

La plus grande maîtrise de l'eau dans les rizières devenues irrigables permet à certains agriculteurs de pratiquer avec succès le "Système de riziculture soutenable" (SRS) vulgarisé par le projet en partenariat avec le SAEDA. Ce système de culture inspiré du dit "Système de riziculture intensif" (SRI) promu à Madagascar et au Cambodge suscite encore quelques craintes du fait du repiquage une par une de très jeunes plantules. Ces craintes sont dues pour l'essentiel à l'observation de l'état peu encourageant de la rizière dans les 10 jours qui

succèdent le repiquage mais ceux qui pratiquent le SRS aujourd'hui semblent finalement observer un accroissement des rendements et disent surtout économiser une grande quantité de semences et de travail. Je pense que le projet a eu raison de ne pas vulgariser les assèchements périodiques des rizières (tels que proposés dans la SRI) car ceux-ci supposeraient en fait une parfaite maîtrise de l'irrigation, sans avoir à craindre un quelconque manque d'eau au moment de leur réapprovisionnement.

L'irrigation des rizières offre aux paysans l'occasion de pratiquer en en leur sein des cultures de contre-saison : ail, coriandre, piments, haricots verts, sésame, arachide, soja, concombres, citrouilles, aubergines, tabac, etc. Deux cas de figure se présentent aux paysans qui disposent de l'irrigation et pratiquent de telles cultures en saison sèche. La première option consiste à pratiquer une agriculture sous contrat avec l'engagement de livrer la production à une entreprise qui avance à crédit les semences et les intrants manufacturés considérés comme étant nécessaires à la mise en culture. Ces contrats semblent le plus souvent négociés préalablement par les responsables agricoles des districts, à raison d'une seule production (tabac, haricot vert) pour toutes les parcelles d'un même village. Mais les villageois sont alors contraints d'employer les engrais de synthèse et les produits pesticides imposés par l'entreprise intégratrice ; ce qui n'est pas sans poser des problèmes sanitaires et de pollution de l'environnement. Et le prix d'achat convenu dans le contrat n'est pas toujours respecté par cette même entreprise. La deuxième option consiste au contraire à cultiver librement, sans pesticide, des plantes pour lesquelles il est possible de mettre ensuite en concurrence les commerçants qui viennent acheter la récolte : ail, coriandre, etc. Il va de soi que cette deuxième option, plus conforme aux exigences d'une agriculture durable, a la préférence d'un très grand nombre de paysans.

L'extension des surfaces de rizières irrigables semble aussi encourager les agriculteurs à moins pratiquer la culture de riz pluvial sur les terrains de pente exondés. Ces derniers sont de plus en plus dévolus à la culture de maïs destiné à la vente pour l'alimentation. Le maïs est cultivé le plus souvent en "culture pure", pendant quelques années successives, alors que le riz pluvial cultivé autrefois en première année, aussitôt après le défrichage, était souvent associé à d'autres cultures vivrières ou légumières. Cette pratique de la "culture pure" a pour effet d'exposer davantage les sols à l'érosion pluviale et d'inciter les paysans à employer des herbicides pour accélérer le désherbage. Le projet a donc bien raison de promouvoir au contraire la mise en place de cultures associées au maïs (légumineuses alimentaires, galanga, etc.). Les légumineuses doivent permettre notamment d'améliorer les rations en protéines végétales et de fertiliser les terrains en azote par la voie biologique ; mais le haricot rouge et le soja ne font cependant pas encore partie des coutumes alimentaires des populations locales et ne trouvent pas toujours un marché facilement accessible.

Le développement de petits élevages de poules pondeuses et de poulets de chair à l'extérieur des villages pour éviter les risques d'épidémie semble pouvoir être couronné de succès lorsque les familles paysannes sont assurées de pouvoir disposer d'un marché pas trop éloigné. Mais la contrainte reste celle du gardiennage nuits et jours pour éviter les vols. La

question est de savoir s'il serait éventuellement utile de promouvoir aussi l'élevage de canards en rizières de façon à pouvoir lutter contre la prolifération d'escargots nuisibles dans celles-ci.

La seule diversification des systèmes de culture et d'élevage ne semble pas suffisante pour modifier d'emblée la qualité nutritionnelle des rations alimentaires dans les villages. Le projet met donc aussi en œuvre des campagnes de formation à la nutrition humaine avec une attention particulière portée à l'équilibre entre les divers ingrédients : glucides, protéines végétales et animales, lipides, vitamines, minéraux, fibres, etc. Faute de temps disponible, il ne m'a guère été possible d'apprécier l'efficacité de ces campagnes mais le projet a sans doute raison de vouloir les associer étroitement à la diversification des systèmes de culture et d'élevage pratiqués localement.

IV-Diversification des productions agricoles pour une gestion durable des ressources naturelles

Les interventions destinées à diversifier les productions agricoles et assurer une gestion plus durable des ressources naturelles sont diverses et variées :

- Plans communautaires pour éviter la surexploitation des ressources naturelles ;
- Protection des zones de frayères des poissons dans les cours d'eau ;
- Appui à l'apiculture pour la production de miel et la préservation de la biodiversité ;
- Mise en culture d'une espèce de cardamome médicinale.

Les interventions du projet destinées à éviter la surexploitation des ressources naturelles visent à établir de nouveaux modes de mise en valeur des divers espaces au sein des finages villageois avec parfois une plus stricte délimitation de ces derniers. Avec aussi de nouvelles règles destinées à éviter la surpêche et la cueillette exagérée de certains produits forestiers non ligneux (rotin, champignons rouges, noix de bancoul¹, etc.).

La question est de savoir si les opérations de zonage seront à même de remettre progressivement en cause l'obligation actuelle pour les familles paysannes de ne pas avoir accès à plus de 3 parcelles de terrain exondé pour leurs cultures pluviales. Car cette règle qui contribue à limiter considérablement la durée des périodes de friche ("jachère") entre deux phases de mise en culture a des conséquences souvent défavorables sur l'environnement : moindre reproduction du taux d'humus dans les sols, terrains à nu davantage exposés aux agents d'érosion, emploi d'herbicides pour éradiquer les herbes adventices, etc.

Les interventions du projet destinées à favoriser la culture de la cardamome médicinale (*Amomum villosum*) sous couvert forestier semblent susciter un très réel enthousiasme de la part des villageois. La raison première en est sa rentabilité en terme de revenu monétaire au prix d'une quantité de travail non excessive : prix de vente relativement élevé et absence de désherbage, non recours aux produits pesticides, etc. Certes, les cours de la cardamome

¹Mak Nam Man (*Aleurites moluccana*)

médicinale à l'export sont fluctuants, tout comme ceux du maïs et des légumes de contre-saison. Mais face à un marché pour la pharmacopée chinoise sans doute croissant, les forêts des montagnes du Nord Laos n'ont sans doute pas à trop craindre la concurrence d'autres régions du monde, à l'inverse du maïs destiné à l'alimentation animale². Il va donc de soi que **cette intervention devrait être poursuivie, et même largement amplifiée, lors d'une éventuelle deuxième phase du projet.**

Mais la culture de la cardamome médicinale sous couvert forestier mérite aussi d'être promue pour des raisons sanitaires et environnementales. Les paysans semblent en effet nombreux à dire que du fait de sa rentabilité, la cardamome médicinale pourrait dorénavant être cultivée sous friche forestière dans les parcelles exondées de bas de pente, en substitution du maïs³. Certains évoquent même l'idée que cela pourrait les dispenser de pratiquer les cultures légumières de contre-saison sur les rizières irrigables. Or on a vu que ce sont les cultures pluviales de maïs et de légumes irrigués de contre-saison qui posent le plus de problèmes de santé et de pollution du fait de l'emploi d'herbicides (pour le maïs) et d'insecticides (cultures légumières). Outre ce non usage de produits pesticides, la culture de la cardamome présente aussi l'avantage de favoriser la reforestation spontanée des terrains exondés de bas de pente où les risques d'érosion sont élevés.

La question se pose de savoir s'il ne conviendrait pas de mener une action similaire avec la culture sous forêt du bancoulier dont la noix (Mak Nam man) semble aussi bénéficier d'un marché à l'exportation vers la Chine voisine. Idem pour le champignon rouge.

V- La prévention des maladies

Les interventions destinées à la prévention des maladies sont de trois ordres :

- La mise en place de réseaux d'adduction d'eau potable ;
- L'installation de latrines dans les villages ;
- Les campagnes en vue de modifier les comportements sanitaires et de réduire progressivement l'utilisation des produits pesticides.

La mise en place de réseaux d'adduction d'eau n'a pas seulement pour effet de rendre accessible une eau potable pour les villageois mais contribue aussi à alléger considérablement le temps que les femmes consacraient à la corvée de l'eau. Les femmes interviewées au cours de la mission ont été unanimes à dire que le temps ainsi gagné était consacré au bien-être des enfants, mais aussi aux travaux agricoles : départ aux champs plus précoce et retour plus tardif au village. Il ne fait donc aucun doute que les adductions d'eau n'ont pas pour seul effet de prévenir l'apparition de maladies microbiennes mais a aussi des conséquences positives sur la production agricole. Cet accroissement mériterait cependant d'être évalué.

² Le projet PRESAN envisage de procéder à une étude de marchés et pourrait éventuellement confirmer ou infirmer ces propos.

³ A noter que c'était déjà l'objectif du tout premier projet conduit par le CCL dans le district de Phong Saly. Le succès actuel de cette production dans plusieurs provinces montagneuses et forestières du pays semble rétrospectivement donner raison au diagnostic réalisé à l'époque.

L'accès à l'eau potable est conditionné au paiement d'une redevance annuelle dont la collecte permet d'alimenter un fonds destiné notamment à mettre en provision les sommes nécessaires à l'entretien et les réparations du système d'adduction. Mais ce fonds est aussi utilisé pour l'octroi de micro-crédits aux villageois et le fait est que l'argent peut être dispersé dans les mains des familles paysannes lorsqu'apparaît un besoin urgent de réparation. Il conviendrait d'être très vigilant sur ce point.

Les campagnes destinées à réduire progressivement l'emploi des pesticides semble n'avoir eu qu'un succès relatif. Cela est dû pour l'essentiel à l'extension des cultures de contre-saison sous contrat sur les rizières devenues irrigables et à celle du maïs destiné à la vente sur les terres exondées de bas de pente. Les paysans questionnés ne connaissent généralement pas le nom des produits employés⁴ et certains utilisent même, sans le savoir, des produits interdits. Il nous faut reconnaître que l'emploi des herbicides sur le maïs pluvial de bas de pente et celui d'insecticides et de fongicides sur les légumes de contre-saison sous contrat pourraient être difficiles à enrayer, malgré les campagnes en cours, du fait de leur rentabilité à court terme. Il me semble que c'est l'extension de la culture de la cardamome médicinale sous couvert forestier, hautement rentable, qui pourrait le plus contribuer à leur réduction.

VI-L'implication des paysans et des autorités publiques dans le projet : le renforcement de leur capacité

La démarche participative du projet a été jugée très positive lors des missions d'évaluation mentionnées au paragraphe II. Il semble que l'implication conjointe des familles paysannes et des autorités agricoles de la province et des districts concernés dans le projet soit effective. La démarche visant à favoriser les échanges de paysans à paysans semble avoir été efficace, même si les familles de "paysans modèles" chez qui les nouvelles techniques proposées sont d'abord mises en œuvre ne semblent pas être les plus pauvres.

Nous avons pu observer des paysans recreuser par eux-mêmes un canal d'irrigation endommagé suite à la construction d'une route.

Il ne faut pas exclure que l'extension de la culture de cardamome sous couvert de friches forestières et les plans communautaires d'utilisation des sols puissent contribuer progressivement à assouplir les règles théoriquement en vigueur sur les 3 seules parcelles par famille autorisées pour les cultures pluviales sur les terrains exondés.

Le projet vise à encourager la formation de groupements de producteurs (*marketing groups*) pour que ceux-ci puissent accroître leur pouvoir de négociation et de marchandage lors de la vente de leurs produits. Mais la contradiction la plus difficile à lever sera sans doute celle qui consiste à promouvoir l'agriculture sous contrat avec des entreprises privées et étrangères soucieuses de maximiser leurs achats dans un nombre limité de bassins de production en encourageant l'utilisation de pesticides alors même que le projet et les directives officielles visent au contraire à réduire l'emploi de ces deniers.

⁴ Nombreux sont les produits dont l'étiquetage est écrit en chinois ou en vietnamien

VII- Capitalisation des acquis pour le projet PRESAN

Faute de temps disponible et par crainte de difficultés de transport dues aux conditions climatiques, il ne m'a pas été possible de me rendre sur les aires de mise en œuvre du Projet de renforcement de la sécurité alimentaires et nutritionnelle des populations ethniques vulnérables de la province de Phong Saly (PRESAN).

Mais la lecture du document de projet et les discussions avec l'assistance technique du CCL montrent combien le PRESAN semble vraiment tenir compte des succès et erreurs des divers projets dans lesquels le CCL a été impliqués antérieurement au Laos. Ainsi en est-il pour les interventions destinées à l'amélioration de la résilience des communautés montagnardes face aux dérèglements climatiques, à la diversification des productions agricoles, à l'irrigation et à l'aménagement de nouvelles terrasses agricoles, aux pratiques d'hygiène et d'assainissement, aux pratiques de conservation des sols et de gestion durable des ressources forestières, et à la participation conjointe des autorités locales et des organisations de la société civile au projet. On reconnaît là aussi l'approche systémique expérimentée depuis déjà quelques temps par le CCL pour concevoir et mettre en œuvre des interventions de natures fort diverses (sociales, économiques environnementales, etc.) mais en veillant à leur cohérence globale pour l'obtention des objectifs ultimes.

Plus encore que dans le projet mis en œuvre dans la province d'Oudomxai, le PRESAN envisage de faire en sorte que là où les pouvoirs publics demandent encore aux paysans de se conformer au zonage d'utilisation des sols établi par l'Etat, les autorités locales soient amenées à prendre en compte les délimitations prises de fait en compte par les paysans, avec bien plus que trois catégories d'utilisation.

La crainte de voir des terres paysannes concédées à des entreprises étrangères pour la mise en place de plantations mono-spécifiques (hévées, canne à sucre, etc.) n'en reste pas moins très élevée. De même celle de voir les autorités imposer la vente de feuilles de "thé sauvage" à des entreprises chinoises en position de monopoles.

Mais qui peut encore imaginer que notre coopération soit un long fleuve tranquille ?

VIII- Conclusion

Je pense ne pas être le seul à avoir une opinion favorable sur la qualité du travail réalisé par le CCL au Laos.

Outre l'accueil chaleureux qui nous a été réservé dans la province d'Oudomxai et à l'Ambassade de France, le fait que la conférence organisée à l'Institut français du Laos ait accueilli un très large public (avec notamment la venue d'experts de l'Union européenne) me paraît finalement révélateur de la crédibilité acquise progressivement par notre association. Cela est dû sans doute au sérieux et à la continuité dont nous avons su faire preuve dans nos diverses interventions au fil des années. Dommage qu'il soit si difficile de trouver des financements à la hauteur de nos travaux !

Calendrier de la mission :

Lundi 29 mai 2017 :

- Arrivée à Vientiane
- Brève rencontre avec Manivone et Inthoulath

Mardi 30 mai 2017 :

- Présentation des projets au bureau du CCL en présence de Manivone, Anthony, Elisa et Vincent
- Soirée “Fromages, vins et saucissons” avec les membres et amis du CCL

Mercredi 31 mai 2017 :

- Poursuite de la présentation des projets au bureau du CCL
- Déjeuner à l’invitation de Madame Ledoux, Ambassadrice de France en poste à Vientiane, en présence des représentants du SCAC et de l’AFD
- Conférence – débat à l’Institut Français du Laos sur le thème de l’agroécologie

Jeudi 1^{er} juin 2017 :

- Déplacement Vientiane – Oudomsay en avion
- Réunion avec Monsieur Bounkert Sanongxay, responsable provincial de l’agriculture et Monsieur Kongmani Thammavongxay, chef du projet

Vendredi 2 juin 2017 :

- Visites de terrain dans les villages de Ban Heuay Hok et Ban Heuay Lack, dans le district de Muang Namor

Samedi 3 juin :

- Visites de terrain dans les villages de Ban Mokhong et Ban Nakoy dans le district de Muang La

Dimanche 4 juin :

- Debriefing avec l’équipe locale du projet
- Retour sur Vientiane
- Dîner amical avec des anciens collègues de Na Bong

Lundi 5 juin :

- Réunion de debriefing avec Manivone et Inthoulath au bureau du CCL
- Retour sur Paris en avion avec arrivée à CDG le 6 juin

Principales personnes rencontrées au cours de la mission :

Madame Claudine Ledoux, Ambassadrice de France en poste au Laos

Monsieur Bounkert Sanongxay, responsable provincial de l'agriculture à Oudomxay

Monsieur Kongmany Thammavongxay, chef du projet d'éradication de la pauvreté à Oudomxai

Monsieur Jérôme Dubois - Mercet, conseiller de coopération et d'action culturelle, directeur de l'Institut Français du Laos

Monsieur Matthieu Bommier, responsable du bureau de l'AFD à Vientiane

Monsieur Ignacio Oliver - Cruz, attaché de coopération à la délégation de l'Union européenne au Laos

Monsieur Sayamang Vongsack, ex-vice président de l'Université nationale du Laos (UNL)

Monsieur Phongsamouth, doyen de la faculté d'agriculture de l'Université nationale du Laos

Madame Silinthone Saklokham, vice doyenne de la Faculté d'agriculture de l'Université nationale du Laos

Monsieur Thongly Xayachack, ex-doyen de la faculté d'agriculture de l'Université nationale du Laos

Madame Chitpasong Kousonsavath, responsable du département économie rurale à la faculté d'agriculture de Na Bong

Madame Manivone Vorachack, directrice du CCL à Vientiane

Madame Inthoulath, responsable administrative du CCL à Vientiane

Madame Elisa Fily, assistant technique CCL

Monsieur Vincent Couderc, assistant technique CCL

Monsieur Anthony Gueguen, assistant technique CCL